



Comité de Pétanque et Jeu Provençal
De la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal
Comité Régional Occitanie

Raymond LE MANACH
Président du CD 31 FFPJP

RELEVÉ DE DÉCISIONS

BUREAU DIRECTEUR DU 7 OCTOBRE 2025

1- Décision d'achat de bureaux

Le bureau directeur valide l'offre de l'agence ADE pour un ensemble de bureaux de 150 m² au prix global TTC de 203 250€ hors frais de notaire. Ce prix inclut les frais d'agence TTC.

2- Validation du prix des mutations 2026

Suite à la décision fédérale de modifier les mutations actuelles, et devant l'urgence de communiquer les tarifs pratiqués sur le territoire du département à compter de la saison 2026, le bureau directeur prend les décisions suivantes :

- Mutation catégorie promotion et non classé : **50€** (part fédérale 20€, part régionale 5€, part départementale 25€). La part départementale était de 20€ sur les anciennes mutations internes.
- Mutation catégorie honneur : **75€** (part fédérale 45€, part régionale 5€, part départementale 25€)
- Mutation catégorie élite : **200€** (part fédérale 95€, part régionale 5€, part départementale 100€)

3- Validation de la prise en charge de 1€ sur les inscriptions aux championnats départementaux

- La FFPJP met en place à compter de 2026 une contribution d'1€ à tous les participants aux championnats départementaux. Cette contribution portera sur les qualificatifs pour les départements qui en organisent.
- Le bureau directeur du CD31 décide à l'unanimité d'augmenter la participation aux qualificatifs de 1€ dès 2026. Le prix passera donc de 2,50€ à 3,50€. Le projet sportif restera inchangé.



COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE
Maison des sports-190 Rue ISATIS-31670 LABEGE
Tél : 05 61 13 22 66
siege-cd@petanque31.fr

